

## **JO 2024 : Anne Hidalgo consulte le monde économique sur l'opportunité d'une candidature**

**Anne Hidalgo, Maire de Paris, a reçu jeudi les représentants des grandes entreprises françaises dans l'enceinte du stade Roland-Garros, afin d'échanger avec eux sur l'opportunité d'une candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.**

Le 12 février dernier, le Comité Français du Sport International (CFSI) et le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) ont remis à Anne Hidalgo le rapport du monde sportif sur l'opportunité d'une candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Le jour même, Anne Hidalgo réunissait les membres de son Exécutif, les présidents des groupes politiques du Conseil de Paris et les Maires des vingt arrondissements pour échanger avec eux sur cette candidature. Le lendemain, elle consultait les élus locaux de la Métropole concernés par ce projet.

**Ce processus de concertation s'est poursuivi jeudi, par la réunion des représentants des grandes entreprises françaises**, dans l'enceinte du stade Roland-Garros. Bernard Lapasset, président du CNOSF, et Denis Masseglia, président du CFSI, ont présenté le rapport particulièrement étoffé et solide réalisé par le monde sportif. Anne Hidalgo et ses adjoints, Jean-François Martins et Jean-Louis Missika, ont ensuite recueilli l'avis du monde économique et répondu à ses questions. Une méthode saluée par les participants.

« **La diversité des domaines d'activités, tant privé que public, représentés aujourd'hui me tient particulièrement à cœur.** Etre candidat, c'est vouloir fédérer toutes les énergies et les mettre en mouvement pour faire avancer la Métropole, ses territoires, ses populations, mais aussi la France. Je pense notamment au département de Seine-Saint-Denis, qui doit pouvoir trouver toute sa place dans un tel projet. Une candidature, c'est aussi un formidable accélérateur d'ambitions pour mettre Paris et notre pays en position de leader de l'innovation. C'est dans cet esprit que Bernard Lapasset a construit son rapport et je l'en remercie », a souligné la Maire de Paris.

**Cette consultation du monde économique était essentielle pour comprendre leurs attentes et leurs ambitions** dans la perspective d'un événement de cette envergure. Elle a notamment permis de déterminer qu'à ce stade, une candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques de

2024 n'est ni incompatible ni concurrente d'une candidature à l'exposition universelle de 2025. « L'Espagne a d'ailleurs accueilli ces deux événements internationaux la même année », a rappelé Jean-François Martins, adjoint à la Maire en charge des sports.

Anne Hidalgo a par ailleurs estimé qu'une candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques « doit être une source d'opportunités et de dynamisme pour les acteurs économiques ». Elle doit permettre de « promouvoir les savoir-faire et les talents français, à tous les niveaux de notre société, d'avancer et de progresser ensemble par un projet qui s'inscrit réellement dans la vie quotidienne », a-t-elle détaillé.

Fin mars, les Conseils d'arrondissements débattront à leur tour de l'opportunité de cette candidature. Le Conseil de Paris rendra ensuite sa décision, lundi 13 avril.

**Contact presse** : Barbara Atlan / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61